

Les frais ainsi exposés par le budget de la guerre française pour le paiement des troupes indigènes du Maroc atteignent, en 1933, 40.850.950 francs pour l'entretien des goums, 12.300.320 francs pour celui du Makhzen et 2.274.680 francs pour celui des partisans. En outre, les mokhazenis touchent des vivres, et le budget chérifien — qui participe aux dépenses militaires d'occupation pour une somme globale de 18.900.000 francs — réserve un crédit de 3.350.000 francs pour verser une indemnité de 1 franc par jour aux goumiers du Sud et à tous les mokhazenis employés à des fins militaires.

Il faudrait faire intervenir aussi les traitements versés aux fonctionnaires civils indigènes. Nous nous bornerons à signaler que la garde noire du Sultan représente une charge de 3.557.000 francs et que le personnel subalterne de deux directions (mokhazenis) entraîne une rémunération de 9.678.410 francs (contrôles civils) et de 10.462.900 francs (affaires indigènes).

Enfin une étude suffisamment compréhensive du rôle des rémunérations publiques comme facteurs du pouvoir d'achat indigène exigerait qu'on prenne en considération non seulement les traitements et soldes accordés à des indigènes dans les différentes directions du Protectorat, mais encore les allocations versées à leur personnel par des institutions purement musulmanes.

Ainsi les Habous, c'est-à-dire les fondations pieuses indigènes, consacrent un million et demi à la rémunération de leur personnel d'administration, 975.000 francs à la rémunération du personnel d'enseignement indigène (31 oulémas, 305 professeurs suppléants), 2.600.000 francs à la rémunération du personnel du culte (environ 5.000 personnes dont 159 chatibs, 1.922 immams, 1.500 muezzins).

Intérêt d'une étude des budgets de famille à la période de base actuelle

Si nos observations ne peuvent se multiplier efficacement dans le temps, si toute comparaison de l'évolution des niveaux de vie indigènes depuis vingt ans demeure artificielle et infructueuse, nous en sommes par là réduits à nous en tenir à adopter la période actuelle comme période de base. Aussi bien l'époque présente offre-t-elle un champ très propice à nos investigations puisque le Maroc à son tour, et avec un certain décalage, vient d'entrer dans la crise économique qu'à une période de hausse de prix et d'expansion des revenus succède une période de baisse et de restriction. Sur quelles consommations indigènes va porter cette restriction des dépenses et comment chiffrer l'incidence de la crise sur les ressources ? D'une manière plus générale, quel sera le centre de gravité nouveau du budget indigène, voilà ce que nous voudrions déterminer.

De récentes études en tous pays nous ouvrent la voie dans le domaine de ces recherches. La revue *Wirtschaft und Statistik* n'a-t-elle point publié une analyse de la diminution du revenu allemand depuis la crise, c'est-à-dire de 1928 à 1932, estimant cette diminution à 40 %, soit 48 milliards de marks contre 72, étant entendu qu'avec la baisse correspondante du coût de la vie la diminution en valeur ressortait à 20 %. L'auteur du travail n'a pas manqué de souligner le déplacement introduit dans la grandeur respective des diverses sources de revenus, soit 30 % pour le revenu mobilier, 32 % pour les salaires, 52 % pour les revenus du commerce et de l'industrie (1).

A son tour, la chute des revenus a joué largement sur le vêtement masculin, le loyer, la consommation du charbon domestique (25 %) et les achats divers dans les grands magasins (2). La diminution des ventes a porté surtout sur les articles suivants : radiophonie et phonographe (68 %), bijouterie (64 %), livres et revues (35 %), articles de toilette (13 %).

On a entrepris enfin d'apprécier la valeur sociologique du nouvel aménagement des budgets de famille pendant les périodes de crise et le retentissement d'un

régime de sous-alimentation sur la condition économique des chômeurs (3). S'inspirant de ces préoccupations et de ces travaux, les délégations financières algériennes avaient demandé d'inscrire à l'ordre du jour de la 7^e Conférence nord-africaine l'examen des répercussions de la crise économique sur le milieu indigène, avec étude particulière des problèmes suivants :

- 1^o La baisse des valeurs agricoles et la chute des cours chez les fellahs ;
- 2^o Le rétablissement commercial ;
- 3^o La sous-consommation possible de la masse ;
- 4^o Le resserrement des crédits bancaires ;
- 5^o Les phénomènes de thésaurisation éventuels ;
- 6^o Les moyens de mettre nos administrés musulmans en mesure de parer aux difficultés de la crise.

(Extrait de l'ouvrage de René Hoffherr et Roger Moris, *Revenus et niveaux de vie indigènes au Maroc*. Ouvrage entrepris avec la collaboration de Jean Dresch, Christian Funck-Brentano, Jean Lecomte, Olivier Marin et Henri Mazoyer.)

(3) « L'alimentation des chômeurs », Revue internationale du travail, décembre 1932.

AUTOMOBILES IMMATRICULÉES SUR TOUT LE TERRITOIRE DU MAROC A LA DATE DU 31 MARS 1934 (1)

CENTRES	Certificats de capacité	Voitures de tourisme	Camions et autobus	Motocycles	Totaux par centres
Rabat	8.773	7.614	1.642	1.078	10.334
Casablanca	18.293	12.610	4.974	2.167	19.751
Mazagan	2.251	1.394	576	161	2.131
Marrakech	4.300	2.707	804	503	4.014
Fès	4.779	3.223	1.113	355	4.691
Meknès	4.343	2.854	879	277	4.010
Oujda	3.699	2.219	823	368	3.410
	46.438	32.621	10.811	4.909	48.341
			48.341		

(1) Le nombre de véhicules en circulation dans chaque catégorie est égal à 70 % environ des chiffres ci-après.

LISTE DES VÉHICULES AUTOMOBILES IMMATRICULÉS PENDANT LE 1^{er} TRIMESTRE 1934 (Classées par marques)

Marques françaises	Cars		
	Tourisme	Camions	Motocycles
.....	545	46	28
— américaines ..	363	103	»
— anglaises	15	»	15
— allemandes ...	4	3	2
— italiennes	25	»	»
— belges	1	»	9
— suédoises	»	9	»
TOTAL	953	161	54

(1) *Wirtschaft und Statistik*, 1933, cahier 22.

(2) Bulletin quotidien d'informations économiques, 21 décembre 1933.